

PRIX DU CONSEIL NATIONAL DE LA MEDIATION

Deuxième édition - avril 2026-

« Jeunesse et Médiations »



DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend les éléments suivants :

- Le bulletin de candidature ;
- Une description détaillée de l'action ou du projet faisant apparaître :
 - L'identité des partenaires associés et les modalités de leur contribution à l'action ou au projet ;
 - Les objectifs poursuivis par l'action ou le projet ;
 - Les modalités de mise en œuvre de l'action ou du projet ;
 - L'inscription de la démarche dans la durée et son articulation avec le projet éducatif de l'école ou établissement ;
- Tous documents illustratifs utiles (photos, dessins, croquis, films, vidéos, présentations informatiques, etc.)
- Le formulaire d'autorisation d'utilisation des supports aux fins de valorisation.

Date limite de réception des dossiers :

Le 15 décembre 2025 à 18 heures

Le dossier de candidature doit être adressé par courriel à l'adresse suivante :

cnm.sadiav-sg@justice.gouv.fr

avec pour objet « candidature prix CNM 2026 »

FICHE PRESENTATION DE L'ACTION OU DU PROJET

je déclare :

- Avoir pris connaissance du règlement du concours et je m'engage à le respecter.

Votre action ou projet

Intitulé de l'action ou du projet :

Présentation résumée de l'action ou du projet

Liste des pièces jointes (dessein, croquis, photos, vidéos...)

-
-
-
-

Présentation

Description de l'action ou du projet : notamment :

- Identité des partenaires associés et modalités de leur contribution à l'action ou au projet ;
- Objectifs poursuivis par l'action ou le projet
- Modalités de mise en œuvre de l'action ou du projet
- Inscription de la démarche dans la durée
- Articulation avec le projet éducatif de l'école ou établissement

Méthode et moyens mobilisés :

- Compétences et savoir-faire mobilisés ;
- Ressources technologiques utilisées ;
- Outils d'évaluation et de suivi déployés ;
- Moyens de communication et de promotion interne et externe mis en œuvre.

Résultats obtenus ou attendus : notamment

En ce qui concerne les écoliers et collégiens : climat scolaire apaisé - scolarité améliorée - réduction des violences - amélioration de l'estime de soi ...

En ce qui concerne la communauté éducative : sociabilité accrue – effets ressentis au-delà de l'établissement ...

Budget prévisionnel de l'action ou du projet :

Auto-évaluation de l'action ou du projet

De façon générale, au regard des résultats obtenus ou envisagés ou des difficultés rencontrées ou escomptées

Au regard des critères d'appréciation proposés par l'article 5 du règlement :

- Inscription dans une action ou un projet d'établissement ou de territoire ;
- Adéquation du projet ou de l'action aux enjeux de l'établissement ou à des enjeux territoriaux ;
- Qualité et Intensité du partenariat établi ;
- Capacité à être pérennisé ou déployé dans d'autres configurations ;
- Inscription de l'action ou du projet dans un parcours inter-degrés ;
- Qualité des outils d'évaluation mis en place et/ou du retour d'expérience déjà effectué.

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE PUBLICATION

(à compléter individuellement)

Je soussigné(e) (Prénom et nom du candidat), accorde au Conseil national de la médiation, organisateur du Prix du CNM, Deuxième édition - 2026 - « Jeunesse et Médiations », l'autorisation de publier les documents, vidéos et/ou les photographies fournies dans le dossier de candidature et celles qui seront prises pour l'organisation et la promotion du prix.

Ces actions ne peuvent donner lieu à une rémunération ou un quelconque avantage à mon profit autres que la remise du prix.

Ces images seront exclusivement exploitées dans le cadre du Prix du CNM, Deuxième édition – 2026- « Jeunesse et Médiations » et des éditions ultérieures.

L'usage qui en sera fait ainsi que les légendes accompagnant la reproduction de ces photos et/ou vidéos ne devront porter atteinte ni à ma vie privée, ni à l'intégrité de ma profession.

La présente autorisation est personnelle et inaccessible, et ne s'applique qu'aux supports mentionnés.

J'autorise le photographe ou le réalisateur ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission à procéder si nécessaire à un changement de cadrage, de couleur et de densité en cas de problème pouvant survenir lors de la reproduction.

Sur simple demande écrite de ma part adressée au comité de sélection du Prix du CNM, Deuxième édition – 2026- « Jeunesse et Médiations », je serai en mesure de rompre le présent engagement et interdire toute utilisation à venir.

Je prends acte de ce que l'équipe comité de sélection du Prix du CNM, Deuxième édition – 2026- « Jeunesse et Médiations » s'engage à ce que ces règles soient appliquées.

Le

Signature du candidat